



Municipalité d'Aston-Jonction

Avis Public

Demande de dérogation mineure 2021-01

Avis est par la présente donné, par la soussignée, Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'Aston-Jonction, que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure 2021-01. Cette séance aura lieu le lundi 9 août à 19 heures 30, au bureau municipal situé au 1300, rue principale à Aston-Jonction.

Nature de la demande

Permettre un agrandissement de 4,06 m x 1,52 m = 6,32 m² vers l'avant du garage existant de 8,07 m x 18,9 m = 152,5 m², pour une superficie totale de 158,82 m², alors que la superficie maximale permise ne peut excéder celle de la superficie au sol du bâtiment principal qui est de 107,1 m².

Nature des travaux

Changer la forme du toit afin d'agrandir l'espace. Ajouter une porte

La propriété est sise au 1260 rue Principale sur le lot 5 445 090

Étant donné la faible capacité d'accueil de la salle du conseil en respectant les règles sanitaires en vigueur, toute personne voulant émettre un avis ou un commentaire peut envoyer un courriel à l'adresse suivante : dg@aston-jonction.ca ou par téléphone au 819 489-1158 et laisser un message détaillé.

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière